



ARVIGE

RAPPORT ANNUEL

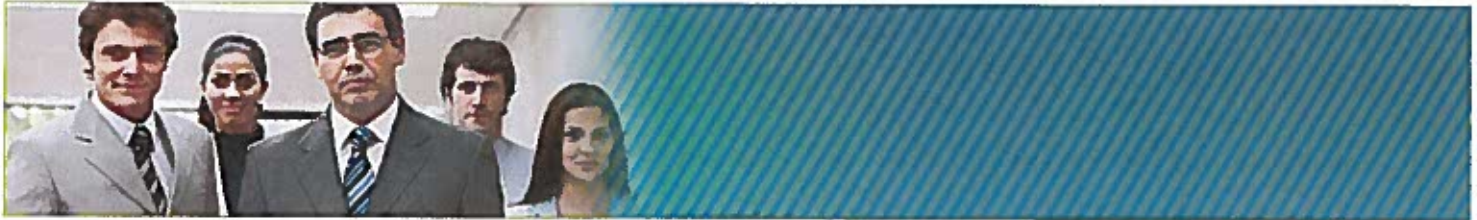
EXERCICE 2012

Ce rapport a été établi à destination des adhérents de l'association ARVIGE réunis en Assemblée générale le 11 juin 2013



SOMMAIRE

	Page
PROPOS DU PRESIDENT	3
I. PRESENTATION D'ARVIGE	4
1. Les missions d'ARVIGE	
2. La gouvernance	
2.1 Le conseil d'administration	
2.2 Les comités de surveillance	
II. TRAVAUX MENES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COMITES DE SURVEILLANCE	7
1. Les travaux du conseil d'administration	
1.1 Les réunions du Conseil	
1.2 Le rapport des avenants 2012 aux contrats groupe	
1.3 Le rapport des indemnités et frais de déplacement versés au Conseil	
2. Les travaux des comités de surveillance	
2.1 Les réunions des Comités	
2.2 L'examen des taux de rémunération	
2.3 Le rapport des indemnités et frais de déplacement versés aux Comités	
2.4 L'examen des Rapports (Cabinet actuariel, Commissaires aux comptes PREDICA)	
III. AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE SUR LES RAPPORTS DE L'ASSUREUR	12
IV. COMPTES ANNUELS 2012 DE L'ASSOCIATION	14
V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE SUR LES TROIS PLANS	16
1. L'état des adhésions 2012 par plan	
2. Le montant des versements effectués sur chaque plan	
3. La situation des rentes servies en 2012	
4. Le volume des encours 2012	
5. La gestion administrative et financière	



ARVIGE

Chers adhérents, Chères Adhérentes,

Chers clients du Crédit Agricole et du Crédit Lyonnais,

*Bienvenue à notre assemblée générale à laquelle vous avez été convoqués **individuellement**.*

Cette année, l'Assemblée est ordinaire et aura à délibérer sur les six points suivants :

- L'approbation des comptes annuels de chaque plan,*
- L'approbation des comptes annuels de l'association,*
- L'approbation du rapport d'activité et quitus aux administrateurs,*
- L'approbation des budgets de l'association et des plans,*
- La délégation au conseil pour la signature d'avenants aux contrats groupe,*
- Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

Les résolutions à titre ordinaire sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

Au vu des retours des coupons réponse joints à vos convocations, plus de 3000 adhérents sont aujourd'hui présents ou représentés. Le quorum étant atteint, la séance de l'Assemblée peut débuter sur première convocation à 18 heures.

Conformément à la Loi et aux statuts d'ARVIGE, les pouvoirs qui m'ont été confiés excédant le nombre de 100, ont été répartis entre les membres du Conseil et des trois Comités de surveillance.

Nous vous rappelons que les statuts de l'association, la composition du Conseil d'administration et des comités de surveillance, le rapport de l'exercice 2012 ainsi que les procès verbaux des Assemblées sont disponibles sur le site de l'association « www.arvige.asso.fr ».

Yves CHEVILLOTTE
Président d'ARVIGE



I. PRESENTATION D'ARVIGE

1. Les missions d'ARVIGE

1.1 La souscription auprès d'un assureur d'un ou plusieurs Plans Epargne Retraite Populaire

ARVIGE, est un groupement d'épargne retraite populaire (GERP), créé en mars 2004, qui a souscrit pour le compte de ses adhérents auprès de l'Assureur PREDICA, les contrats Plan Epargne Populaire (PERP)

- Plan Vert Avenir et Plan Vert Vitalité commercialisés par le réseau CREDIT AGRICOLE,
- Velours proposé par LCL.

1.2. La représentation des adhérents

ARVIGE (Association Retraite Vie Groupement des Epargnants) est un Groupement d'Epargne Retraite Populaire (GERP).

C'est une association régie par les lois du 1er juillet 1901 et du 30 décembre 2006.

Elle a été créée le 15 mars 2004.

ARVIGE a pour objet :

- . de choisir et de souscrire un ou plusieurs Plans d'Epargne Retraite Populaire (PERP) pour le compte des adhérents ;
- . et pour chaque plan souscrit par l'association, d'assurer la représentation des intérêts des adhérents.

Ces missions sont assurées par deux types d'organes :

- . un conseil d'administration
- . et pour chaque plan, un comité de surveillance.

La supervision des PERP est assurée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel qui contrôle ARVIGE et PREDICA.



2. La gouvernance

2.1 Le Conseil d'administration

Notre association est gérée et administrée par un conseil d'administration composé, au 31 décembre 2012, de sept membres.

	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées
CHEVILLOTTE Yves PRESIDENT	Administrateur, Président du comité d'audit d'ESSILOR Vice-Président du Conseil de surveillance de FINAREF Administrateur de SA SOREDIC Administrateur du CREDIT LYONNAIS Administrateur Fonds Régional d'Art Contemporain de Bretagne	Directeur Général délégué de CREDIT AGRICOLE S.A. jusqu'en 2003
GONZALEZ Daniel VICE PRESIDENT	Administrateur de l'ANDECAM	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du Comité de déontologie du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2002
CRISP Michel	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000)
HOUEVILLE Philippe	Consultant informatique et organisation SI Société DEGRE 2P	
NORMAND Bernard	Président de l'Association ACORE Président de l'Association FEDERCLUB	Directeur Central du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2000 Directeur général du Centre de formation de la profession bancaire jusqu'en 2005
PICHON Jean-Claude	Vice-président du Conseil de surveillance de la Société Nationale Immobilière	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Aquitaine Président de PREDICA jusqu'en 2006 Administrateur de PACIFICA jusqu'en 2006
VECCHIERINI de MATRA Jean	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur Général de SOCAPI jusqu'en 2002



2.2. Les Comités de surveillance

La gestion de chaque Plan est surveillée par un comité de surveillance. Les membres de ces Comités au 31 décembre 2012 sont les suivants :

PLAN VERT AVENIR	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Mandats Changements
CRESP Michel	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France- CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000).	2004 – En cours Président depuis 2004
GONZALEZ Daniel	Administrateur de l'ANDECAM	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000. Président du Comité de déontologie du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2002.	2004 – En cours
JACQUET Marielle	Commerçante		2004 – En cours
REVOLIER Georges	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Corse		2009 – Encours
VECCHIERINI de MATRA Jean	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur général de SOCAPI jusqu'en 2002.	2004 – En cours
LACOMBE Roland	Retraité du privé	Salarié – Cadre en entreprise privée	2008 – En cours
WANCLICK Gabriel	Retraité	Cadre dans le conseil et l'informatique	2010 – En cours

PLAN VERT VITALITE	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Mandats Changements
CRESP Michel	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France- CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000).	2004 – En cours Président depuis 2007
GONZALEZ Daniel	Administrateur de l'ANDECAM	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000. Président du Comité de déontologie du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2002.	2004 – En cours
LEDUC Benoit	Directeur général adjoint de la Caisse régionale Finistère		2010 – En cours
De MARIN Charles	Cadre financier dans l'industrie		2009 – Encours
PANNET Fabienne	Comptable		2010 – En cours
VECCHIERINI de MATRA Jean	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur général de SOCAPI jusqu'en 2002.	2004 – En cours

VELOURS	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Mandats Changements
NORMAND Bernard	Président de l'Association ACORE Président de l'Association FEDERCLUB	Directeur Central CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2000 Directeur général centre formation profession bancaire	2004 – En cours
GONZALEZ Daniel	Administrateur de l'ANDECAM	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000. Président du Comité de déontologie du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2002.	2004 – En cours
HOUEVILLE Philippe	Consultant informatique et organisation SI Société DEGRE 2P		2004 – En cours
CRESP Michel	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France- CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000).	2004 – En cours
VECCHIERINI de MATRA Jean	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur général de SOCAPI jusqu'en 2002.	2004 – En cours
SCHWEITZER Jean-Louis	Responsable du Développement Commercial au sein de la Direction Exploitation Bassin Parisien Sud LCL		2006 – En cours
ROUSSEL Didier	Président depuis 1999 de Siemens Transportation Systems, filiale de Siemens		2007 – En cours



II. TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITES DE SURVEILLANCE

1. Les travaux du conseil d'administration

1.1 Les réunions du Conseil

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : les 17 février, 19 juin, et 11 octobre 2012.

Le Conseil d'administration a pour principales missions :

- le suivi des comptes, des dépenses et du budget établis au titre de l'association et de chaque plan,
- le bon fonctionnement de l'association,
- l'établissement d'un Code de déontologie et règlement intérieur et veille à son bon respect,
- le rapport annuel des indemnités allouées conformément aux décisions de l'Assemblée.

CONSEILS D'ADMINISTRATION			
Date	17.02.2012	19.06.2012	11.10.2012
Présents	7/7	6/7	7/7
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 2011 - Arrêté des comptes 2011 - Budget 2013 - Modifications des statuts - Assemblée générale 2012 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets de résolutions - Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultation du site internet d'Arvige 	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 février 2012 - Activité de l'Association - Comparatif sur la gestion bancaire d'Arvige - Point sur l'assemblée générale du 19 juin 2012 - Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 19 juin 2012 - Performance des Unités de compte - Calendrier 2013 - Questions diverses



1.2 Le Rapport des avenants 2012 sur PLAN VERT AVENIR, PLAN VERT VITALITE et VELOURS

Aucun avenant n'a été signé en 2012 sur PLAN VERT AVENIR, PLAN VERT VITALITE et VELOURS.

1.3 Le rapport des indemnités et frais de déplacement versés

Le montant des indemnités de présence versé sur l'exercice 2012 s'élève à 2 775 euros. Ce montant correspond à la somme totale versée à l'ensemble des administrateurs. Une indemnité de 150 euros par membre et de 300 euros pour le président est allouée pour la participation à une réunion du conseil d'administration. Cette indemnité est unique en cas de participation le même jour à différentes instances (conseil d'administration, comités de surveillance). Une somme de 534,39 euros a été versée au titre des frais de déplacement.



2. Les travaux des comités de surveillance en 2012

2.1 Les réunions des Comités

Conformément aux souhaits exprimés par les membres des comités de surveillance, la réunion est commune aux trois Comités. Les comités se sont réunis au cours de l'année 2012 à quatre reprises les 3 mai, 19 juin, 11 octobre et 12 décembre. Lors de chaque réunion, les Comités s'informent auprès de l'Assureur de l'activité.

COMITES DE SURVEILLANCE				
Date	03.05.2012	19.06.2012	11.10.2012	12.12.2012
Présents	VERT AVENIR 4/7 VERT VITALITE 4/6 VELOURS 5/7	VERT AVENIR 5/7 VERT VITALITE 5/6 VELOURS 6/7	VERT AVENIR 5/7 VERT VITALITE 5/6 VELOURS 7/7	VERT AVENIR 3/7 VERT VITALITE 5/6 VELOURS 6/7
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 7 décembre 2011 - Bilan 2011 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Rapports de l'Assureur</i> ▪ <i>Rapports des Commissaires aux comptes de l'Assureur</i> ▪ <i>Avis des comités de surveillance</i> - Audit financier 2012 - Point sur les investissements au 1^{er} trimestre - Assemblée Générale du 19/06/2012 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Organisation</i> ▪ <i>Accord de représentation</i> ▪ <i>Refonte des statuts</i> - Début d'année 2012 : activité commerciale - Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 3 mai 2012 - Activité des trois PERP - Point sur l'assemblée générale du 19 juin 2012 - Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 19 juin 2012 - Performance des Unités de compte - Point sur la politique financière - Activité des trois PERP et actualité réglementaire - Activité des trois PERP - Calendrier 2013 - Point Audit PERP 2013 - Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal du comité de surveillance du 11 octobre 2012 - Perspectives de taux de rémunération pour l'exercice 2012 - Point sur la politique de placements des plans - Activité des trois PERP - Questions diverses



2.2 L'examen des taux de rémunération sur les plans/ Budget des plans

Avis des comités de surveillance du 12.12.2012 sur la rémunération 2012 des plans

Les Comités de surveillance ont examiné la situation des cantons PERP dans le contexte économique et financier de l'année 2012, caractérisé par un environnement difficile et incertain.

Les Comités ont rappelé les objectifs de gestion à long terme qu'ils recommandent :

- la constitution d'une provision pour participation aux excédents (PPE) d'au moins 1%,
- une fourchette de rémunération cohérente avec les équilibres actif-passif prévisionnels.

En termes d'environnement concurrentiel, les comités ont noté :

- que la PAB servie en 2011 sur les PERP souscrits par ARVIGE se situait un peu en dessous de la moyenne du marché,
- que les PAB servies sur les contrats d'assurance vie pourraient baisser en 2012,
- que le taux du Livret A pourrait connaître une baisse au 1^{er} février 2013.

Les Comités préconisent une fourchette de rémunération entre 2,20% et 2,40% ce qui permet à la fois d'augmenter le niveau de PPE et d'offrir un niveau suffisamment attractif pour susciter des flux de cotisations.

2.3 Le rapport des indemnités de présence - Frais de déplacement et missions

Une indemnité de 150 euros par membre et de 300 euros par président est allouée pour la participation à une réunion du comité de surveillance. Cette indemnité est unique en cas de participation le même jour à différentes instances (conseil d'administration, comités de surveillance).

	PLAN VERT AVENIR	PLAN VERT VITALITE	VELOURS
INDEMNITES DE PRESENCE	1 550,00 euros	1 850,00 euros	2 825,00 euros
FRAIS DE DEPLACEMENT ET MISSIONS	2 564,24 euros	1 949,63 euros	1 027,76 euros

2.4 L'examen des rapports (Cabinet actuariel, CAC de l'Assureur, de PREDICA)

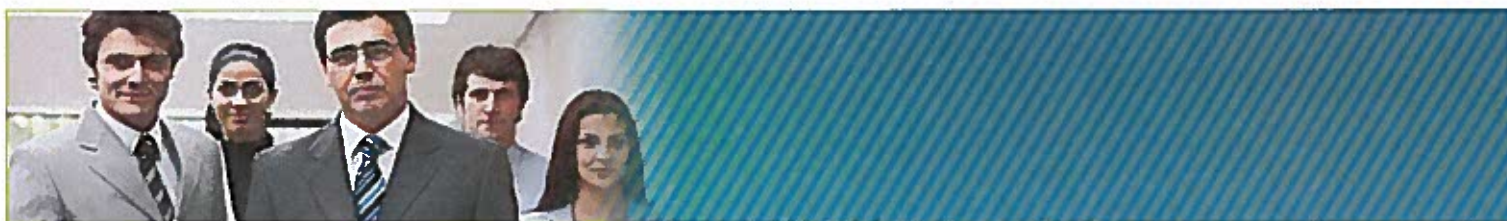
COMITES DE SURVEILLANCE DU 25 avril 2013 : Au cours de cette réunion les membres ont travaillé sur les rapports d'expertise actuarielle livrés par le Cabinet FIXAGE sur Plan Vert Avenir, Plan Vert Vitalité et Velours permettant ainsi d'exercer un contrôle sur la composition des actifs.

L'Assureur et les Commissaires aux comptes de l'Assureur ont présenté leurs rapports sur les comptes 2012 des plans afin que les comités puissent émettre un avis circonstancié présenté à l'Assemblée générale de juin 2013.



Les Commissaires aux comptes de PREDICA (PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young et Autres) établissent chaque année un rapport sur les comptes des PERP : Plan Vert Avenir, Plan Vert Vitalité et Velours.

Après avoir effectué leurs contrôles, les Commissaires aux Compte de PREDICA *ont certifié au titre de chaque PERP, que les comptes annuels étaient au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères. Leurs conclusions sont jointes au présent rapport.*



III. AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE

**AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE DE CHAQUE PLAN
Sur le rapport annuel de l'Assureur
Exercice 2012**

Conformément à l'article L 144-2 du Code des Assurances, chaque comité de surveillance émet le présent avis sur le rapport annuel de l'assureur relatif à l'exercice 2012 :

« Les Comités de surveillance des PERP, présidés par Michel CRESP pour Plan Vert Avenir et Plan Vert Vitalité et par Bernard NORMAND pour Velours, se sont réunis le 25 avril 2013 afin d'examiner les rapports établis par PREDICA au titre de l'année 2012.

Le nombre de souscriptions nouvelles connaît une certaine stabilisation en 2012 pour les trois plans souscrits par ARVIGE : compte tenu de nouveaux assureurs entrant sur ce marché, la part de marché est en baisse, y compris en termes d'encours où elle subit une érosion. Le comité se félicite de la campagne engagée par les banques distributrices au 4^{ème} trimestre pour solliciter des versements exceptionnels, tout en souhaitant que le PERP fasse l'objet d'une véritable relance.

La quasi-totalité des PERP est en phase d'épargne. En 2012, le nombre des réclamations est resté faible : les quelques réclamations reçues correspondent à des contestations sur le montant de la rente ou sur le versement d'un arrérage unique ou à un mécontentement suite à une demande de rachat qui n'a pu être satisfaite compte tenu de la réglementation.

Les comités de surveillance ont examiné la situation des cantons PERP dans le contexte économique et financier de l'année 2012, caractérisé par un environnement difficile et incertain.

Les comités ont rappelé les objectifs de gestion à long terme qu'ils recommandent :

- la constitution d'une provision pour participation aux excédents (PPE) d'au moins 1%,*
- une fourchette de rémunération cohérente avec les équilibres actif-passif prévisionnels.*

Les comités ont préconisé une fourchette de rémunération entre 2,20% et 2,40% ce qui permet à la fois d'augmenter le niveau de PPE et d'offrir un niveau suffisamment attractif pour susciter des flux de cotisations.

Les comités ont pris acte de la reprise d'une partie de la provision pour risque d'exigibilité pour les trois plans et corrélativement du retour vers l'actif général de l'assureur de la majeure partie des apports effectués au titre de 2011. Cette évolution sera formalisée par avenant aux accords de représentation.

Le comité de surveillance a demandé, comme les années précédentes, un audit actuariel et financier du plan, confié au Cabinet FIXAGE. Ce Cabinet a conclu à la conformité de la gestion du plan avec la réglementation, les engagements contractuels et les règles prudentielles. Il a aussi procédé à une analyse détaillée des performances des unités de compte et a établi des comparaisons des PERP d'Arvige par rapport à d'autres PERP du marché ».

Cet avis accompagne le rapport de l'organisme d'assurance gestionnaire du plan.



IV. COMPTES ANNUELS 2012 DE L'ASSOCIATION

Les Comptes annuels de l'association sont joints en annexe.

L'Assemblée générale du 8 juin 2011 avait approuvé le budget 2012 de 130 000 €, réparti entre l'association pour 70 000 € et chacun des 3 plans à hauteur de 20 000 €.

Les dépenses 2012, au regard du budget alloué, sont réparties de la façon suivante :

	ARVIGE	AVENIR	VITALITE	VELOURS	31/12/2012	31/12/2011
Achats de marchandises					-	
Achats de matières et autres approvisionnements					-	
Autres achats et charges externes :						
Assurance	12 026,35	-	-	-	12 026,35	11 506,35
Travaux Administratifs	30 886,60	3 000,00	3 000,00	3 000,00	39 886,60	40 440,10
Honoraires audit actuariel	-	4 076,36	4 076,36	4 076,38	12 229,10	11 960,00
Honoraires CAC	4 457,97	-	-	-	4 457,97	4 545,03
Honoraires audit juridique	-	-	-	-	-	-
Honoraires avocats	-	-	-	-	-	-
Annonces et insertions	-	-	-	-	-	-
Catalogues et imprimés	-	-	-	-	-	-
Site Internet	837,20	-	-	-	837,20	837,20
Transports, déplacements	681,39	2 389,34	1 759,63	880,77	5 711,13	6 499,25
Missions	3 077,25	174,90	190,00	-	3 442,15	4 444,02
Frais bancaires	1 543,72	456,96	456,96	456,96	2 914,60	2 419,37
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-	-	-
Salaires et traitements					-	
Charges sociales					-	
Dotations aux amortissements sur immobilisations					-	
Dotations aux provisions sur immobilisations					-	
Dotations aux provisions sur actif circulant					-	
Dotations aux amortissements pour risques et charges					-	
Autres charges						
Droits d'auteur	-	-	-	-	-	-
Indemnité de présence	2 775,00	1 550,00	1 850,00	2 825,00	9 000,00	9 750,00
Cotisations reversées aux plans	13 916,52	8 414,65	8 726,53	8 827,62	39 885,32	48 442,03
Total	70 202,00	20 062,21	20 059,48	20 066,73	130 390,42	140 843,35



Les dépenses de l'association et des trois plans sont sensiblement les mêmes que celles engagées en 2011.

Les comptes 2012 qui vous ont été présentés ont fait apparaître en fin d'exercice des soldes créditeurs de :

13 916,52 euros sur compte ARVIGE,

8 414,65 euros pour PLAN VERT AVENIR,

8 726,53 euros pour PLAN VERT VITALITE,

8 827,62 euros pour VELOURS.

Ces montants doivent être reversés sur chaque plan.

Le Commissaire aux comptes PriceWaterhouseCoopers a procédé à l'audit des comptes 2012 sans relever d'anomalies significatives et certifie les comptes d'ARVIGE sans réserve.



V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE SUR LES TROIS PLANS

1. L'état des adhésions 2012 par plan

Le marché des PERP a enregistré en 2012 une nette progression de son activité, avec 74 000 contrats souscrits contre 60 000 en 2011.

En 2012, la production de nouveaux contrats PERP a été de 16 000 (soit 21% de part de marché contre 24% en 2011).

L'association compte ainsi près de 705 000 adhérents.

Nombre de nouveaux contrats

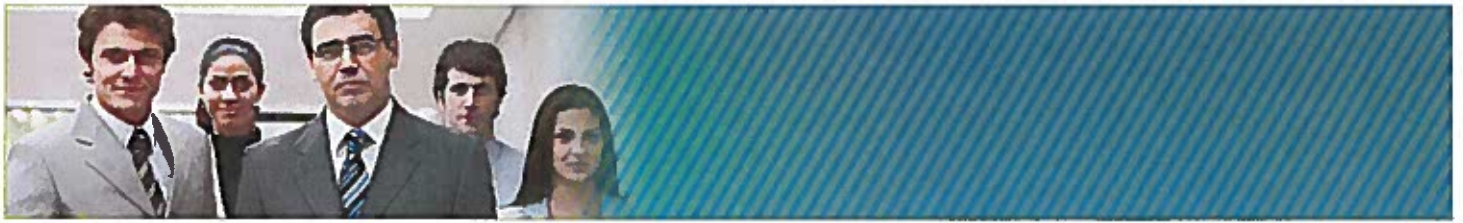
PLAN VERT AVENIR				PLAN VERT VITALITE				VELOURS				TOTAUX			
2012	2011	2010	2009	2012	2011	2010	2009	2012	2011	2010	2009	2012	2011	2010	2009
12 797	11 325	13 240	12 462	1 333	1 901	2 629	2 564	1 959	1 594	1 782	2 072	16 089	14 820	17 651	17 098

2. Le montant des versements effectués en 2012 sur les 3 plans

En terme de versements, Plan Vert Avenir représente 21% du marché, 4% Velours et 3% pour Plan Vert Vitalité. 28% des sommes versées en 2012 sur les PERP ont été des versements sur des plans souscrits par l'association.

Versements en Millions d'euros

PLAN VERT AVENIR				PLAN VERT VITALITE				VELOURS				TOTAUX			
2012	2011	2010	2009	2012	2011	2010	2009	2012	2011	2010	2009	2012	2011	2010	2009
266	262	269	268	38	39	41	41	45	41	43	45	349	342	353	354



3. La situation des rentes servies en 2012

Fin 2012, le nombre de rentes viagères en cours de service s'élève à 1.591 pour Plan Vert Avenir, 75 pour Plan Vert Vitalité et 484 pour Velours. Conformément aux statuts de l'association, dès lors que le plan comporte au moins 100 bénéficiaires de rentes, un adhérent, dont les droits ont été liquidés, devra être élu parmi les membres du comité de surveillance.

4. Le volume des encours 2012

Les encours représentent à la fin de l'année 2012, pour Plan Vert Avenir 2 226 Millions d'euros ; Plan Vert Vitalité 327 Millions d'euros et Velours 387 Millions d'euros soit un encours total tous plans confondus de 2 940 Millions d'euros.

5. La gestion administrative et financière

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les réseaux de distribution notamment au travers des postes de travail des conseillers commerciaux.

CACEIS Investor service, (entité constituée conjointement par le Crédit Agricole et les Caisses d'Epargne spécialisée dans les activités de dépositaire-conservation, d'administration de fonds et de services aux émetteurs) assume les fonctions de dépositaire et de conservation.

La gestion financière du portefeuille de placements relatif aux actifs des trois plans est assurée par la société de gestion AMUNDI (anciennement dénommée Crédit Agricole Asset Management) au travers d'un mandat de gestion confié par l'Assureur.